

ÉTAT DU NEW JERSEY - DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
CARTE DE TRANSFERT ÉTUDIANT

INSTRUCTIONS : Cette carte doit être complétée par l'école de transfert et envoyée directement à la nouvelle école de l'élève.
La carte doit être envoyée le premier jour suivant la dernière date de présence de l'élève.

Nom: _____ Grade : _____

Date de naissance: _____ Âge : _____ SID: _____
(préciser le document)

Nom du parent ou du tuteur : _____

Adresse actuelle: _____

Adresse de réexpédition : _____

École vers laquelle l'élève est transféré :=====

Comté: _____

Adresse: _____ District: _____

École que l'élève quitte :=====

Date : (dernier jour de présence) :

Nom : Malcolm E. Nettingham Middle

Comté : Union _____

Adresse : 580 Park Avenue _____

Quartier : Scotch Plains-Fanwood _____

Scotch Plains, NJ 07076 _____

Principal: _____
(Signature)

Jocelyn Dumaresq, éd. D.
(Nom en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone (908) 322-4445 poste 21005

Je certifie que je suis le parent/tuteur de l'enfant susmentionné et que je retire l'élève de

son école actuelle : _____ (Signature des parents)

LA NOUVELLE ÉCOLE DOIT DEMANDER LES DOSSIERS DE L'ÉTUDIANT DANS LES DEUX SEMAINES SUIVANT LA RÉCEPTION DE LA CARTE.
D94-05624

INFORMATIONS SUR LE DOSSIER DE VACCINATION

Chaque inspecteur médical doit consigner les résultats des examens sur un formulaire d'enregistrement (A45) recommandé par le commissaire à l'éducation. Ce formulaire doit être conservé dans un dossier permanent et doit être la propriété du conseil d'éducation et doit être conservé. Le dossier médical individuel doit être transmis avec les autres dossiers scolaires des élèves transférés dans une autre école. Si un enfant quitte l'école pour toute autre raison, le dossier reste la propriété de l'école comme autorisé par le NJAC 6A:32-7.

Les règlements du ministère de la Santé en vigueur depuis le 1er septembre 1991 ne permettent pas de transmettre les informations relatives aux vaccinations au verso de la carte de transfert de l'élève. L'école que l'élève quitte doit transmettre le formulaire A45, Antécédents médicaux et évaluation, à la nouvelle école de l'élève. (NJAC 8:57-4.7b)

Une copie signée de la première page du formulaire A45 peut être envoyée à la nouvelle école avec la carte de transfert de l'élève ou une copie signée peut être remise au parent ou au tuteur au moment où un transfert est demandé.